MAI 1936 - MAI 1938

Mai 1936

Le mois de mai 1936 aura marqué la grande victoire électorale du Front populaire. Après une campagne qui se déroula tout entière sous le signe du slogan : « Pain, Paix, Liberté », les travailleurs faisaient triompher l'alliance monstrueuse de la bourgeoisie radicale avec les partis traditionnels de la classe ouvrière. Partout, les staliniens avaient travaillé à regonfler les amis politiques du « fusilleur » Daladier et une majorité de Front populaire entrait à la Chambre.

Le 3 mai, le scrutin de ballotage donne la victoire au F. P. mais, le 10 mai, sous le signe de Sarraut, les fascistes manifestent en plein Paris, sans que soit envisagée aucune riposte ouvrière. Le 11 mai, le gérant de « la Commune » est condamné à 13 mois de prison pour outrages à magistrat. Le 24 mai, les militants bolcheviks-léninistes sont assommés au Mur des Fédérés sur l'ordre des responsables staliniens tandis que les radicaux défilent devant le tombeau des communards, derrière le chiffon tricolore des Versaillais. Le gouvernement de Front populaire commençait...

Le 26 mai 1936, le prolétariat parisien entre en lutte et les premières usines sont occupées.

Le mouvement de Juin

Rapidement, malgré l'opposition des bonzes syndicaux débordés par leurs troupes, le mouvement s'étend. Sarraut a passé la main à Blum qui a formé son premier ministère mais qui n'ose résister ouvertement à la poussée ouvrière. Le 2 juin, la grève arrêtée un moment, reprend chez Renault. Le 5 juin, les Uni-Prix, les cafés, les restaurants entrent en lutte à leur tour. Le 10, les bouchers débrayent. Partout, les taules sont occupées ; le patronat recule, épouvanté et toutes les couches, même les plus arriérées du prolétariat, participent à la lutte.

Le 11 juin, le mouvement est à son apogée.

Le P.C.I. dit aux ouvriers : « Prenez les usines ».

Mais Thorez déclare : « Il faut savoir terminer une grève ».

Le mouvement reflue. Le travail reprend mais le prolétariat, loin de rentrer vaincu, a arraché d'importants avantages : augmentation de salaires, semaine de 40 heures, congés payés, contrats collectifs, reconnaissance des délégués d'entreprises.

Mais, bientôt, les Jouhaux et les Racamond sont arrivés à endiguer la combativité des travailleurs qui, au lieu de continuer la bataille, rentrent, pleins d'enthousiasme et pleins de confiance, aussi, dans le Front populaire.

Salengro au secours de la bourgeoisie

La bourgeoisie s'est quelque peu ressaisie, mais elle a eu chaud. Aussi, maintenant, elle montre les dents et exige du gouvernement des garanties. Elle ne peut laisser porter atteinte au sacro-saint droit de propriété et, au Sénat, le ministre de l'Intérieur Salengro reçoit une verte semonce. Le capitalisme veut des déclarations précises et il entend que ses intérêts soient défendus.

Le gouvernement à direction socialiste qui, pendant les grèves, a seulement pu faire confiance aux dirigeants de la C.G.T., entend démontrer qu'il est capable de gérer aussi bien qu'un autre les intérêts du patronat. Et c'est la fameuse déclaration de Salengro, affirmant, aux applaudissements des sénateurs réactionnaires, que les occupations d'entreprises ne seront plus tolérées et s'engageant, au nom du gouvernement, à obtenir, si besoin est, l'évacuation par la force.

Moins de trois mois plus tard, le gouvernement Blum tient les promesses du défunt Salengro et les flics de Dormoy expulsent les grévistes de la Chocolaterie des Gourmets.

L'arbitrage obligatoire

Il convient maintenant d'éviter le retour d'un mouvement semblable à celui de Juin 1936. Les directions syndicales ne suffiront pas pour trahir la classe ouvrière et il faut rapidement forger une arme efficace contre le prolétariat. A la déclaration du radical Campinchi qui, en Octobre 36, proclame : « Notre parti est, en France, la seule force contre-révolutionnaire », répondra, au mois de décembre, le projet sur l'arbitrage obligatoire. Socialistes, staliniens et bonzes syndicaux répètent que la grève est « l'arme d'un syndicalisme faible » et qu'il convient d'établir et de réglementer la collaboration entre le patronat et le salariat.

A la force ouvrière, on substitue, avec la complicité des dirigeants de la C.G.T., le surarbitrage bourgeois, chargé de défendre le capitalisme et aux décisions duquel devront se soumettre les travailleurs, sous peine d'être désavoués par leur syndicat. Dans tous les pays où a été institué l'arbitrage obligatoire, il a joué contre les intérêts des ouvriers.

Depuis le vote de la loi sur l'arbitrage obligatoire, celui-ci a été appliqué à maintes reprises mais il serait impossible de citer un cas dans lequel il ait été favorable aux travailleurs. *Le dernier arbitrage rendu à la suite du conflit de la métallurgie est, à cet égard, tristement significatif.*

Comment ils ont trahi

Que reste-t-il aujourd'hui des conquêtes de 1936 ? La hausse des salaires, arrachée en juin, est, très rapidement apparue comme illusoire car elle a été, presque aussitôt, suivie d'une hausse généralisée du coût de la vie qui a enlevé tout avantage à ceux dont on avait augmenté le salaire.

Qu'a fait, contre la hausse des prix, le Front populaire ? Il a créé des Comités fantômes de contrôle des prix.

Le deuxième gouvernement de Front populaire a succédé au premier et, soucieux de parachever l'œuvre de son devancier qui, en novembre 1936, employait, à Roubaix et à Tourcoing, les encasernés pour briser la grève des charbonniers, Chautemps faisait voter par sa fidèle majorité socialo-radicalo-stalinienne le « statut moderne » du travail, nouvelle camisole de force passée au prolétariat et qui aboutissait pratiquement à supprimer le droit de grève.

Aujourd'hui, au lendemain d'un mouvement dont « la Commune » a tiré les enseignements, le sinistre Daladier annonce un nouveau statut de la grève, destiné à supprimer les derniers droits du prolétariat et à faire dépendre les décisions des travailleurs de la flicaille sous la surveillance de laquelle devront se faire les opérations de vote pour la grève.

Les lois sociales du Front populaire ? L'arbitrage obligatoire, la neutralisation qui revient à supprimer l'occupation, le statut moderne du travail, le statut de la grève, autant de chaînes destinées à lier les mains des travailleurs.

Les défaites

Au moment où, sur le plan parlementaire, les représentants du Front populaire déployaient de tels efforts pour ligoter la classe ouvrière, staliniens et réformistes de la C.G.T. volaient, eux aussi, au secours de la bourgeoisie. Depuis mai 1936, les bonzes Jouhaux ou Racamond ne sont intervenus que pour prêcher le calme et pour torpiller les luttes ouvrières. Depuis la grève générale victorieuse, les travailleurs, chaque fois dupés par leur direction syndicale, n'ont connu que des échecs.

Défaite des coiffeurs, défaite des H.C.R.B., défaite à la Simca, défaite aux Magasins Réunis, défaite chez Goodrich... On n'en finirait pas de les énumérer.

Et la dernière défaite, la plus importante, celle des métallos, a montré ce que valait l'arbitrage obligatoire, en même temps qu'elle consacrait la première atteinte aux 40 heures, subordonnées maintenant aux nécessités de la défense « nationale ».

Où sont les provocateurs et les traîtres ? Et lesquels apportent de l'eau au moulin fasciste ?

La lutte contre le fascisme

Le Parlement s'est donné à lui-même et a donné à ses électeurs la comédie de la dissolution des Ligues, mais, dès le mois de décembre 1936, les Croix de feu reconstitués en P.S.F. tenaient librement leur Congrès en plein Paris.

Moins d'un mois avant, le 23 novembre 1936, le Croix-de-Feu Cusinberghe pouvait librement assassiner l'ouvrier nord-algérien Acherchour sûr qu'il était d'un acquittement que lui accorda, en effet, la justice bourgeoise.

En décembre 1936, Doriot peut librement faire une tournée de propagande en Algérie.

Le 16 mars 1937, la police de Dormoy venue à Clichy pour protégrer les Croix de Feu, tire sur les travailleurs qui partent en laissant des cadavres...

Après avoir fait grand bruit autour du complot du C.S.A.R., on relâche les inculpés un à un et l'on s'est bien gardé d'inculper les principaux responsables et les bailleurs de fonds.

Les torchons fascistes paraissent librement. Doriot et La Rocque ne sont pas encore en prison. Chiappe parade à la Chambre et les réunions des « dissous » se tiennent sous la protection de la police du Front populaire.

Où en est la lutte contre le fascisme !

Un bilan

Pour la paix, qu'à fait le Front populaire ?

En novembre 1936, le budget de guerre est en augmentation de 10 milliards sur le précédent. Les deux ans et les périodes de réserves sont maintenus. En octobre 36, exercices de défense passive. On prépare la militarisation de la jeunesse et, dans l'armée, on **renforce la discipline.**

Pour la liberté : janvier 1937, dissolution de l'Etoile Nord-Africaine, bientôt suivie de fusillades en Algérie, en Tunisie, puis à Meknès. Arrestation de Messali et de nombreux camarades nord-africains.

En 1938, on fusille à nouveau en Tunisie. Saisie et interdictions de journaux ouvriers: « La Patrie Humaine », « Le Libertaire », « La Lutte Ouvrière », « La Jeune Garde », « La Commune », « La Caserne », etc... Arrestations et inculpations de militants ouvriers.

Pour l'Espagne : En janvier 1937, la Chambre unanime décide un cordon sanitaire autour de l'Espagne, sous prétexte de neutralité, on laisse assassiner les révolutionnaires espagnols. En octobre 1937, on expulse les réfugiés espagnols...

Mai 1938

Après deux ans de Front populaire et devant un tel bilan, que te reste-t-il à faire, travailleur de France ?

Suivre ceux qui te convient à un Premier Mai tricolore auquel ils veulent enlever tout sens de classe ?

Ou reprendre le drapeau rouge et, malgré les traîtres et les capitulards, accentuer ta lutte contre ta propre bourgeoisie et préparer pour demain « ton » véritable gouvernement : le gouvernement ouvrier et paysan ?

Travailleur de France, ton sort est entre tes propres mains.